



## Communiqué de presse de l'assemblée générale du 30 mars 2012

Association Générale des Cadres (AGC/CGFP):

### Réformes en temps de crise financière ?

Récemment l'assemblée générale ordinaire de l'AGC, l'unique association syndicale de la carrière du rédacteur, s'est tenue à Munsbach. En raison de l'actualité en cette période de « crise financière », l'allocution du président Fernand Muller était marquée par les discussions menées au plan national et européen soudainement liées dans pratiquement tous les domaines à la fonction publique. Il a esquissé le conditionnement de la fonction publique par la soi-disant crise de l'endettement, la crise de l'euro, les mesures d'austérité, la fiscalité nationale et internationale, le budget de l'Etat, l'enseignement, la réforme des pensions et bien sûr les réformes dans la fonction publique. Dans son discours il a exhorté les membres de refuser de porter le chapeau d'une fonction publique, considérée par d'aucuns de bouc émissaire de la crise financière et de simple facteur de coûts.

Le trésorier Claude Stephany a présenté le rapport de la situation

financière de l'AGC. Les réviseurs lui ont certifié une bonne gestion financière et l'assemblée lui a donné décharge. Vu la situation financière équilibrée, le montant de la cotisation reste inchangé pour l'année 2012.

Dans son rapport d'activité, le secrétaire général Thierry Ries a passé en revue l'activité syndicale de l'année écoulée.

Il a analysé et commenté en détail tant les accords signés en juillet 2011, que les avant-projets de textes afférents.

Le secrétaire général a souligné dans ce contexte que le gouvernement a insisté à ce que lesdits accords soient considérés comme « package indissociable », tout en qualifiant cette attitude de chantage gouvernemental.

Il a regretté qu'à l'issue de cette réforme « historique », la carrière du rédacteur risque de sombrer dans l'insignifiance.

Face à cette perspective peu encourageante, l'AGC mettra tout en œuvre afin de défendre les intérêts professionnels tant matériels que moraux de ses membres.

Jamais auparavant le rapport d'activité de l'AGC était d'une telle ampleur en raison de l'abondance de l'activité syndicale au cours des 12 mois derniers.

Le volumineux rapport d'activité a trouvé l'assentiment unanime de l'assemblée générale. Il peut être consulté, comme d'ailleurs l'allocution du président, sur [www.agc.lu](http://www.agc.lu).

Le nouveau bureau exécutif de l'AGC se compose comme suit : Fernand Muller - président, Blanche Wilmes et Romain Kremer - vice-présidents, Thierry Ries - secrétaire général, Claude Stephany - trésorier, Marc Kayl - secrétaire général adjoint et Marc Reinert - trésorier adjoint.